

# INF'AUXONNE



## LE CONSEIL CITOYEN SE MET EN PLACE

# EDITO



Chères Auxonnaises, chers Auxonnais,

L'été que nous venons de quitter nous a permis malgré les aléas météorologiques de pouvoir profiter d'un moment de pause en famille ou entre amis. Nous avons pu reprendre encore plus nos habitudes de tous les jours, profiter de la vie avec un peu plus de sérénité. La situation sanitaire s'améliore grâce aux efforts de chacune et chacun et nous pouvons nous en féliciter.

À Auxonne, le centre de vaccination est resté ouvert tout l'été, le restera tant que cela sera nécessaire et je tiens tout particulièrement à remercier les équipes médicales et administratives qui s'investissent chaque semaine pour ce service public au plus près de la population.

Notre été a été ponctué par deux jeudis animés, des marchés nocturnes, des expositions artistiques et des concerts qui ont rencontré une vraie adhésion de votre part. Nous sommes résolument décidés à les amplifier pour les prochaines années.

Dès la rentrée, le premier forum des associations vous a permis de rencontrer l'ensemble des associations présentes sur notre territoire. Elles sont indispensables à l'attractivité de notre ville et au lien social. Plusieurs d'entre elles sont désormais regroupées dans la Maison des Associations (ancienne gendarmerie) ou son annexe (ancienne école de musique) avec plus de confort et plus de lien possible entre elles.

Sur ce dernier trimestre, des travaux vont débiter. Il s'agit dans l'immédiat des deux parkings de la Diligence et Bonaparte. Ces parkings, à grande proximité du centre-ville, vous apporteront des places complémentaires de stationnement. Ils seront achevés courant novembre.

Les travaux des rues principales du centre-ville débiteront après Carnaval. Vous pouvez dès à présent avoir un aperçu, et même tester les futurs revêtements, en venant marcher sur la planche d'essai, exposée sur le côté gauche à l'entrée des services techniques, à l'arrière du Château.

Enfin, vous trouverez dans les pages qui suivent les informations pour participer au futur conseil citoyen. Nous prévoyons de le mettre en place dès 2022 afin d'être encore plus à l'écoute de vos suggestions, de vos attentes quel que soit le quartier ou le hameau dans lequel vous résidez et vous permettre de devenir acteur de l'évolution de notre ville.

Je vous souhaite un très bon dernier trimestre 2021. Portez-vous bien et surtout restez prudents.

**Jacques-François COIQUIL**  
Maire d'Auxonne  
1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté  
de Communes Auxonne-Pontailier Val de Saône

Directeur de la publication : Jacques-François COIQUIL

Réalisation : Service Communication

Ville d'Auxonne - Place d'Armes - 21130 AUXONNE

03 80 60 44 60 - [mairie@mairie-auxonne.fr](mailto:mairie@mairie-auxonne.fr)

[www.auxonne.fr](http://www.auxonne.fr)

Page Facebook : Ville d'Auxonne

Crédits photos sauf mention : Ville d'Auxonne

Impression : Imprimerie Estimprim



# VIE DE LA COMMUNE

## Travaux en cours



### City stade

La première étape des travaux pour la construction du City Stade a débuté le 30 août, par le **nettoyage** et le **défrichage** de la parcelle qui accueillera le futur terrain multisports. Depuis, une réunion avec l'ensemble des acteurs et des entreprises intervenant dans le projet a eu lieu, et les travaux de **terrassement** vont commencer prochainement.

## Les parkings de la Diligence et Bonaparte bientôt opérationnels

Les travaux des parkings de la « **Diligence** » et « **Bonaparte** » ont débuté le 20 septembre.

Les **rues du 8 mai 1945, de l'Illiotte, Heidesheim, et la ruelle des Pêcheurs** sont impactées.

**La rue et la place de l'Illiotte, et la ruelle des Pêcheurs** restent interdites à la circulation jusqu'au 29 octobre.

La section de la **rue du C<sup>el</sup> Denfert** comprise entre la rue Heidesheim et la rue du D<sup>r</sup> Roussel a temporairement changé de sens de circulation, afin de faciliter la fluidité du trafic routier.

Du 2 au 19 novembre, **la rue et la place de l'Illiotte, la ruelle des Pêcheurs** et la section de la **rue du C<sup>el</sup> Denfert** comprise entre la rue Heidesheim et la rue du D<sup>r</sup> Roussel seront interdites à la circulation.

**Dès le 19 novembre, le parking de la Diligence sera opérationnel et proposera 21 places de stationnement.**

Les rues réaménagées (voirie, trottoirs, eaux pluviales, amélioration de l'éclairage public) seront de nouveau ouvertes à la circulation.

Concernant le parking Bonaparte, les travaux ont nécessité la fermeture à la circulation de la **rue du Capitaine Coignet** depuis le 20 septembre.

**Le parking Bonaparte proposera 83 places de stationnement à partir du 15 novembre.**

Des travaux de l'espace public paysager seront ensuite effectués jusqu'au 26 novembre, le long des remparts.

**A compter du 26 novembre, la première phase des travaux de requalification de la Grande Rue sera terminée.**



## L'ancienne route nationale en sens unique

**A**u regard de la dangerosité des abords de l'école de musique et du bâtiment de la communauté de communes, et du nombre limité de places de parking, **l'ancienne route nationale circule dorénavant à sens unique.**

L'entrée est possible uniquement à partir de la rue Denis Gaillard. L'accès depuis l'avenue du G<sup>al</sup> de Gaulle est interdit. Des **places de stationnement supplémentaires** ont été aménagées.

# VIE DE LA COMMUNE

## Dernier appel pour le conseil citoyen !



Auxonne souhaite associer ses habitants à l'exercice de la **démocratie participative locale**, afin de vous permettre de participer plus activement à la vie de la commune.

Pour cela, des **conseils de quartier** et un **conseil citoyen** vont être mis en place d'ici la fin de l'année. Ces organes consultatifs et participatifs ont pour mission d'**exprimer les demandes, les besoins, les projets et les propositions des Auxonnais**.

### Étape 1 : constitution des 4 conseils de quartier

**4** conseils de quartier seront créés. Leur périmètre correspond à ceux des 4 bureaux de vote de la commune. Le mandat des conseillers de quartier s'achèvera à l'occasion des prochaines élections municipales, **en 2026**.



**= 32 à 60 conseillers de quartier**

devant **se réunir au moins une fois par trimestre**, avec pour mission de **transmettre des propositions au conseil citoyen**.



**Il est encore temps de vous manifester : envoyez un courriel à l'adresse [conseil.citoyen@mairie-auxonne.fr](mailto:conseil.citoyen@mairie-auxonne.fr)**

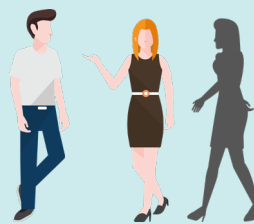
### Étape 2 : constitution du conseil citoyen

**12 à 14** membres composeront le conseil citoyen, qui sera **renouvelé par tiers tous les 3 ans**. Il devra **se réunir au moins deux fois par an**, et faire **au moins une proposition d'investissement\*** au conseil municipal chaque année.

*\* bien durable qui entre dans le patrimoine, avec pour effet de le conserver, de le renouveler ou de l'accroître.*



**2 membres désignés par chaque conseil de quartier, soit 8 conseillers**



**2 ou 3 représentants d'associations locales**

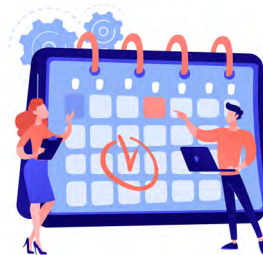


**2 ou 3 acteurs économiques locaux**

## Le calendrier

### Les dates à retenir

- **Lundi 15 novembre 2021, à 19h au salon d'honneur des Halles : réunion publique**
  - **Jusqu'en décembre 2021 :**
    - **Constitution des conseils de quartier**
      - **manifestation des volontaires parmi les habitants** (*tirage au sort si plus de 15 personnes intéressées*)
- conseil.citoyen@mairie-auxonne.fr**
- **Appel aux associations et acteurs économiques pour siéger au conseil citoyen :**
    - **manifestation des volontaires parmi les associations locales** (*tirage au sort si plus de 3 structures intéressées*)
    - **manifestation des volontaires parmi les acteurs économiques locaux** (*tirage au sort si plus de 3 structures intéressées*)
  - **Janvier 2022 : premières réunions des conseils de quartier**
    - désignation des 8 membres qui siégeront au conseil citoyen
  - **Premier trimestre 2022 : première réunion du conseil citoyen**



## Questions / réponses

### Qui peut participer aux conseils de quartier et au conseil citoyen ?

Seules les **personnes habitant à Auxonne et inscrites sur les listes électorales** peuvent participer aux conseils de quartiers, et par conséquent au conseil citoyen. Votre conseil de quartier porte le même numéro que votre bureau de vote (à retrouver sur votre carte d'électeur).

### Comment seront choisis les membres des conseils de quartier ?

La participation est fixée sur la base du **volontariat**, à 8 personnes minimum et 15 personnes maximum, pour chaque conseil de quartier. La **parité** est recherchée sans être obligatoire. Si plus de 15 personnes se portent volontaires, le Conseil Municipal des Jeunes procédera à un **tirage au sort**. Un système qui sera également mis en place si plus de 3 associations ou acteurs économiques se manifestent pour intégrer le conseil citoyen.

### À quoi s'engagent les conseillers ?

Les conseillers s'engagent à œuvrer en faveur de l'**intérêt général** de la ville et de ses quartiers. Ils sont tenus de **participer aux réunions avec assiduité**. Ils seront considérés démissionnaires au bout de 2 absences injustifiées. L'engagement étant basé sur le volontariat, aucune rémunération ou indemnité ne sera versée.



### Comment suivre les travaux du conseil citoyen ?

Les **comptes rendus** des réunions seront mis en ligne sur [www.auxonne.fr](http://www.auxonne.fr). N'hésitez pas également à discuter avec vos conseillers de quartier !

# VIE DE LA COMMUNE

## Revitalisation du centre-ville

### Nouvelles règles de stationnement depuis le 1<sup>er</sup> octobre

Dans le cadre de la **revitalisation du centre-ville**, une réforme de la politique de stationnement est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre. La présentation faite lors de la réunion publique du 6 septembre est en ligne sur [www.auxonne.fr](http://www.auxonne.fr). Vous pouvez nous faire part de vos remarques par courriel à l'adresse [stationnement@mairie-auxonne.fr](mailto:stationnement@mairie-auxonne.fr).

Une première évaluation de cette réforme sera menée au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 afin d'opérer, si nécessaire, des modifications.

Si vous habitez au centre-ville, il est encore possible de demander  **votre carte gratuite de « résident »**, qui vous permet de stationner dans certaines rues et parkings sans limitation de durée. Le dossier est à télécharger sur [www.auxonne.fr](http://www.auxonne.fr). Si vous travaillez au centre-ville, c'est à votre employeur de demander  **votre carte « actif »**.



### Mise en place du permis de diviser



Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021, chaque propriétaire désireux de créer de nouveaux logements au sein d'un bâtiment existant doit faire une **demande d'autorisation de permis de diviser** auprès des services municipaux.

Cette nouvelle procédure a pour objectif d'encadrer et de garantir une bonne qualité de logements nouvellement créés dans des immeubles anciens. Il s'agit, dans le cadre du grand projet de revitalisation, de **valoriser le patrimoine bâti du centre-ville** et, ainsi, favoriser son attractivité.

### OPAH RU : nouvel exemple de projet aidé

Un propriétaire du centre-ville a reçu une subvention pour **remplacer la porte d'entrée** donnant accès à ses quatre logements locatifs. **Le remplacement de la porte a coûté 5 744,94 euros TTC.**

**La ville d'Auxonne lui a attribué une subvention de 2 611 euros**, après avoir visité les logements locatifs et vérifié qu'ils respectaient toutes les normes d'habitabilité. Ce projet participe à l'embellissement des parties communes d'un immeuble situé en secteur protégé, et à la préservation du patrimoine existant.



avant



après

## Projet photovoltaïque

### Des revenus durables pour la commune



La convention d'exploitation du site ISDI (installation de stockage de déchets Inertes située à côté de la déchetterie) liant la commune et la Communauté de communes Auxonne-Pontailleur Val de Saône arrive prochainement à sa fin. La Ville d'Auxonne a choisi, par délibération du Conseil Municipal du 18 février 2021 à l'unanimité, de proposer ce terrain à la location. **Le projet retenu concerne l'implantation de panneaux photovoltaïques.** Après validation de l'étude environnementale préalable, le futur locataire ABO Wind assurera un temps d'information et de réponse ouvert aux habitants. Un revenu locatif régulier est donc à attendre de ces parcelles par ailleurs inexploitable pour tout autre projet.

# CADRE DE VIE

## Nouvelle carte d'identité

### Elle est en vigueur sur tout le territoire français

**P**lus petite (format d'une carte bancaire) et **valable 10 ans**, la nouvelle carte d'identité est arrivée ! Elle est équipée d'une **puce électronique**, hautement sécurisée, comprenant les informations qui figurent sur votre carte (nom, prénoms, date de naissance, empreintes...). Elle est également équipée d'un **cachet électronique visuel** (CEV), permettant une lecture automatique, destinée à détecter toute fraude éventuelle.

**Il n'est pas obligatoire de détenir cette nouvelle carte et il est inutile de refaire la vôtre si elle est encore valide** (10 ans + 5 ans de prolongation automatique, si elle a été faite après le 1<sup>er</sup> janvier 2014, pour une personne majeure, si vous restez sur le territoire français).

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 03.80.60.44.60.

Notre délai d'attente actuel pour obtenir un rendez-vous est d'environ 1 mois, ainsi que le délai pour obtenir le titre, soit **2 mois** au total pour être en possession de votre nouvelle carte d'identité.



## Votre mairie

### Mise en place d'une charte d'accueil

**A**fin de mieux vous accueillir et de vous assurer un service de qualité, nous mettons en place une charte d'accueil, par laquelle **nous nous engageons** à :

- vous accueillir avec respect, politesse et courtoisie,
- vous orienter sans délai vers le bon interlocuteur,
- minimiser votre temps d'attente,
- écouter et satisfaire votre demande par une réponse claire et adaptée, dans les meilleurs délais et dans le respect du cadre réglementaire,
- prendre en compte vos suggestions et vos réclamations,
- vous accompagner dans vos démarches.



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

En tant qu'usagers, **vous vous engagez** à :

- être calme, polis et courtois,
- respecter nos agents et leur travail,
- respecter les autres usagers.

La qualité d'accueil et de notre travail dépend également de vous.

Merci de votre compréhension.

## Élections présidentielles

### Mettez à jour vos informations !

**N**ous vous rappelons qu'il est **indispensable de disposer d'une boîte aux lettres clairement identifiée à votre nom**, afin de faciliter la distribution des cartes électorales et des professions de foi des candidats.

Si vous changez de nom d'usage (mariage, divorce...), ou d'adresse, vous devez le signaler en mairie afin de recevoir les documents électoraux. Pour toute question ou vérification de votre inscription, le service élections se tient à votre disposition au 03.80.60.44.62, au 03.80.60.44.64 ou [mairie@mairie-auxonne.fr](mailto:mairie@mairie-auxonne.fr).



# CADRE DE VIE

## Entretien des végétaux

### Rappel de la réglementation

La météo douce des derniers mois a permis à la végétation de proliférer, et parfois d'empiéter sur le domaine public. Cependant, **la loi interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 mètres du domaine public** (article R 116-2-5° du code de la voirie routière). À défaut, **la responsabilité du propriétaire riverain des végétaux peut être engagée en cas d'accident**.

Par ailleurs, si les végétaux débordent sur un chemin rural, leurs branches et racines doivent être coupées dans des conditions sauvegardant la sûreté, la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin (article R 161-24 du code rural et de la pêche maritime).

C'est pourquoi **nous vous invitons à procéder à l'égavage régulier de vos végétaux jouxtant le domaine public**. En cas de location, **c'est au locataire de prendre en charge cet entretien**.

Concernant les plantations entre propriétés privées, lorsque la hauteur de votre plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre. Dans les autres cas, la distance est de 2 mètres. La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre ; la hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.



## Ouverture de la chasse

### Toutes les dates

Cette année, en Côte-d'Or, la date d'ouverture générale de la chasse à tir est fixée **du 19 septembre 2021 au 28 février 2022**, par arrêté préfectoral (à télécharger sur [www.auxonne.fr](http://www.auxonne.fr)).

Durant cette période, tous les usagers de la forêt cohabitent. Parce qu'il est préférable d'éviter les zones de chasse, à Auxonne, il existe toujours des secteurs de promenade en pleine nature sans chasse.

**Dans les forêts d'Auxonne, les battues se déroulent les dimanches et jours fériés.**

Les autres jours sont dédiés aux chasses individuelles et hors forêt.

#### Forêt des Crochères :

- dimanches 3, 10, 17, 24 et 31 octobre
- dimanches 7, 14, 21 et 28 novembre
- dimanches 5, 12, 19 et 26 décembre
- dimanches 2, 9, 16, 23 et 30 janvier
- dimanches 6, 13, 20 et 27 février
- et jours fériés

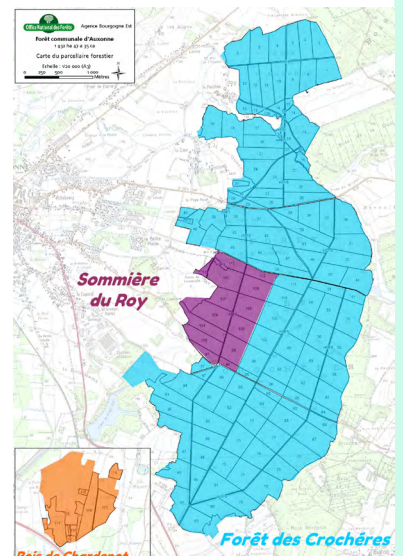
#### Bois de Chardenot :

- samedi 2 octobre
- samedi 6 novembre
- samedi 4 décembre
- samedi 1<sup>er</sup> janvier
- samedi 5 février

#### Sommière du Roy (dans la forêt des Crochères) :

- située au sein de la réserve de chasse, cette sommière est libre 365 jours par an !

**Soyez attentifs à la signalisation** (panneaux « chasse en cours »).





# ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS

## À venir

### Les prochains marchés du dimanche

**P**roducteurs, artisans et créateurs locaux vous donnent rendez-vous le 3<sup>e</sup> dimanche du mois, de 9h à 14h, dans la Grande Rue les dimanches 21 novembre et 19 décembre.

Ce marché vous permet aussi de découvrir ou redécouvrir les commerçants du centre-ville ouverts pour l'occasion.

### Foire d'automne, lundi 25 octobre

**A**près son annulation en 2020 en raison du contexte sanitaire, la Grande Foire d'Auxonne est de retour le **lundi 25 octobre**. Près de **300 camelots** sont attendus, en provenance de toute la France.

Des milliers de visiteurs s'y rendent. Des bijoux fantaisie aux impressionnantes machines agricoles, des vêtements, chaussures, équipement de la maison, à la grande exposition de véhicules neufs ou d'occasion, sans oublier les produits régionaux, il y en a pour tous les goûts ! La foire d'Auxonne, c'est aussi une immense fête foraine.

A l'occasion de la foire, tous les services de la ville seront exceptionnellement fermés, à l'exception du cinéma l'Empire (accueil de la mairie, services techniques, espace public numérique, CCAS...).

## Retour sur

### Le Forum des Associations

**D**imanche 5 septembre, les associations faisaient leur rentrée lors du forum qui s'est déroulé sur le site « la Croix des Sarrasins ». **40 associations** ont présenté leurs activités, leur programme, après une période difficile, pour recruter de nouveaux adhérents et bénévoles. Ce moment a par ailleurs privilégié les échanges entre associations.



Durant la journée, de nombreuses démonstrations de clubs sportifs et d'associations culturelles ont été réalisées en salle et sur podium. La radio associative locale *Radio Fox* a assuré l'animation et la présentation des clubs. Le public, intéressé par la vie associative à Auxonne, s'est déplacé nombreux à l'occasion de cette journée ensoleillée.

### Les expositions de l'été 2021

**L**es expositions, organisées par l'**Association Loisirs & Culture** (les Chevalets Auxonnais & Diabolic' Photos), ont démarré le 25 juin 2021, à l'occasion du premier marché nocturne de la saison, et durant tout le week-end suivant. Durant les 10 week-ends de l'été, **37 peintres locaux, 6 sculpteurs et 16 photographes ont exposé leurs œuvres** aux anciens abattoirs. Le 15 août, le **club de Novillars (Doubs) a déplacé 16 peintres et 7 sculpteurs aux Halles**. 140 personnes sont venues découvrir les œuvres jurassiennes, malgré une météo difficile.

Au total, malgré les mesures sanitaires, **2 000 personnes ont fréquenté les expositions estivales auxonnaises**.



### Les marchés nocturnes

**L**es marchés nocturnes ont été organisés un vendredi sur deux, de 19h à 23h, les vendredis 25 juin, 9 et 23 juillet, 6 et 20 août. Afin de respecter au mieux les distanciations obligatoires et les gestes barrières, ils se sont déroulés sur les bords de Saône pour la partie restauration et dans la cour du Château pour la partie exposants. Des concerts ont été donnés dans cette cour. Par soutien aux événements liés au Covid, la municipalité avait décidé d'offrir la gratuité des emplacements pour ces éditions 2021.

L'ouverture des expositions aux anciens abattoirs les soirs de marché nocturne a permis d'augmenter la fréquentation. **La dernière édition, vendredi 20 août, a accueilli 530 personnes** hors enfants, enregistrant la meilleure fréquentation de la saison, malgré la mise en place du contrôle du passe sanitaire.

# ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS

## Programmation artistique et culturelle

### La saison 2021 a enfin pu démarrer

Comme tous les ans, la programmation artistique et culturelle a pour objectif de présenter à Auxonne des spectacles professionnels de qualité. La situation sanitaire a enfin permis de débiter la saison 2021, avec deux spectacles prévus en extérieur, sur les gradins du vieux port : **Madame Oleson le 2 juillet** et **Ben Toury le 27 août**. Deux spectacles divertissants qui ont rencontré un vif succès !



## Contrat Territoire Lecture

### Passeport lecture



### Ensemble pour un Pays de lecteurs

Au printemps dernier, un **concours de dessin** a été proposé aux élèves de grande section et de CP de toute l'intercommunalité. L'objectif était d'imaginer la couverture d'un passeport lecture, actuellement distribué aux CP-CE1 du territoire. **134 élèves ont envoyé un dessin**. Une remise de prix a été organisée le 1<sup>er</sup> juillet à la bibliothèque d'Auxonne, afin de récompenser les trois meilleurs dessins. **Le premier prix a été attribué à Lya Briens de l'école auxonnaise Malmanche.**

### Atelier sur le patrimoine écrit

Vendredi 25 juin, à la bibliothèque municipale de Flammerans, **47 élèves de CP-CE1 et de CM1-CM2** ont pu bénéficier d'une présentation d'ouvrages issus du fonds ancien de la bibliothèque municipale d'Auxonne. Les élèves ont pu découvrir des planches de l'**Encyclopédie de Diderot et d'Alembert**, des extraits des **Archives du Museum d'Histoire Naturelle de Paris** puis les **Œuvres Complètes du Comte de Buffon**. En plus d'avoir découvert l'évolution des techniques d'impression, les enfants ont également été sensibilisés aux techniques de conservation du patrimoine écrit.

### Une visite, un livre

Samedi 3 juillet, à la médiathèque de Villers-les-Pots, a eu lieu l'animation « une visite, un livre » qui consiste à présenter **un livre issu du fonds ancien** de la bibliothèque municipale d'Auxonne. Le livre présenté était le **Prodomus Astronomiae**, un catalogue d'étoiles écrit par Johannes Hevelius à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

### Des Rives & des Mots

Le festival littéraire « Des Rives & des Mots » a eu lieu le samedi 10 juillet. L'auteur mis à l'honneur cette année était **Sylvain Dubois**, venu présenter son roman **L'étoile dans la poussière**. Il est venu accompagné de son éditrice, Marie-Thérèse Mutin. La rencontre s'est déroulée en deux temps, le matin à la bibliothèque de Binges, pour un petit-déjeuner littéraire qui a permis à l'auteur et son éditrice de se présenter ; l'après-midi à Lamarche-sur-Saône pour la balade littéraire. La balade a été entrecoupée de lectures à voix haute par une comédienne. **43 personnes** ont participé à cette rencontre littéraire.



### Spectacle « Osons le Beau »



Judi 26 août, dans le cadre de l'opération « l'été culturel dans les médiathèques », la bibliothèque d'Auxonne a accueilli, sous les Halles, le spectacle « Osons le Beau », mis en scène par le Collectif Laure et Amon. **35 personnes** ont profité de lectures d'ouvrages des éditions **L'Atelier des Noyers**, accompagnées d'un piano. Dans le même temps, un artiste plasticien a réalisé une œuvre sur toile en direct. **La toile est exposée à la bibliothèque provisoire.**

# ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS

## Bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte

### Dernier article de la série

**2021** marque le bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte (1769-1821). A cette occasion, nous vous avons invité à **revivre le passage de l'Empereur à Auxonne (1788-1791), du temps où il était encore un jeune officier d'artillerie dans une ville de garnison.**

Nous avons publié dans chaque *Inf'Auxonne* de l'année des extraits de l'exposition organisée en 2019, à l'occasion des 250 ans de la naissance de Napoléon Bonaparte. Nous vous donnons encore rendez-vous sur notre page Facebook @Ville d'Auxonne pour découvrir, chaque mois jusqu'en décembre, des ouvrages du fonds local de notre bibliothèque et des œuvres de notre musée, en lien avec cet événement.



### La formation de Napoléon Bonaparte à l'École royale d'artillerie d'Auxonne (1788-1791)

À l'École royale d'artillerie de la cité auxonnaise, il apprend l'essentiel de son métier d'artilleur et forge les bases de sa formation intellectuelle. Il s'initie à la balistique, à la tactique et à la stratégie.

Commandée par le général Jean-Pierre du Teil, l'école dispense des cours de mathématiques, mécanique, physique, chimie, de dessin et prodigue des enseignements sur les fortifications et les manœuvres de l'infanterie.

Les cours se tiennent au Pavillon de la Porte Royale. Donnés par le maître de dessin Sébastien Collombier, les cours de dessin apportaient aux futurs officiers artilleurs la connaissance des systèmes de fortifications de Vauban ou de Cormontaigne et des règles de la perspective. Napoléon Bonaparte se distingue pour son goût marqué pour les mathématiques et suit avec assiduité les enseignements de son professeur Jean-Louis Lombard, seul professeur à mettre en pratique les théories enseignées.

L'art de la guerre a inspiré de nombreuses réflexions à Bonaparte. « L'art militaire se trouvait à ce moment révolutionné par les nouvelles théories tactiques du comte de Guilbert – rapidité, surprise de l'ennemi, supériorité numérique sur un point prévu – qui devaient séduire Buonaparte et avoir, sur la stratégie impériale, une influence décisive.

Le rôle réservé à l'artillerie devint primordial et connut une pleine évolution. Aussi, le maréchal de camp, commandant l'École d'artillerie et la place d'Auxonne, Jean-Pierre du Teil, frappé par l'intelligence du lieutenant Buonaparte, le nomme membre d'une commission chargée d'étudier « le jet des bombes à canon ». Napoleone est le plus jeune et le seul lieutenant en second qui participe à cette commission. M. Lombard, professeur de mathématiques à l'École d'artillerie d'Auxonne est émerveillé par la science de ce petit officier malingre qui n'a pas encore vingt ans ! ». (Bonaparte, André Castelot, p.80).

Du Teil met bientôt deux cents hommes sous les ordres de Bonaparte et le charge de construire plusieurs ouvrages au polygone de Tillenay.

« Vous saurez, mon cher oncle, que le général d'ici m'a pris en grande considération au point de me charger de construire au polygone plusieurs ouvrages qui exigent de grands calculs, et, pendant dix jours, matin et soir, à la tête de 200 hommes, j'ai été occupé. Cette marque inouïe de faveur, a un peu irrité contre moi les capitaines qui prétendent que c'est leur faire tort que de charger un lieutenant des besognes si essentielles, et que, lorsqu'il y a plus de trente travailleurs, il doit y avoir un d'eux. Mes camarades aussi montrent un peu de jalousie. Mais tout cela se dissipe » (Lettre du 29 août 1788 de Bonaparte à son oncle l'abbé Fresh, Auxonne).



Plan du Polygone d'Artillerie d'Auxonne (Tillenay), gravure, 1819, Collection Musée Bonaparte, Ville d'Auxonne (inv. 2010.0.221)



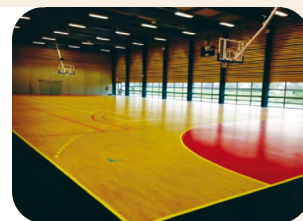
Equerre ayant appartenu au lieutenant BONAPARTE à Auxonne, XVIII<sup>e</sup> siècle, Collection Musée Bonaparte, Ville d'Auxonne (inv. 2010.0.68)

# ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS

## Sport

### Ouverture des gymnases cet été

A fin de soutenir les associations qui venaient de sortir d'une période de confinement avec un impact important sur leur activité, la municipalité a exceptionnellement décidé cette année de **laisser les gymnases ouverts pendant la période estivale**. Les clubs de badminton, basket-ball et handball ont notamment profité de cette opportunité.



### 31<sup>e</sup> édition du triathlon d'Auxonne

La 31<sup>e</sup> édition du triathlon d'Auxonne s'est déroulée le **12 septembre** dernier. Elle a été marquée par la mise en place de duathlon pour le sélectif France Jeunes, et sert de support au championnat de Bourgogne Franche-Comté Jeunes. Félicitations à tous les participants, et merci à l'Office des Sports et à tous les bénévoles qui participent à l'organisation et au succès de cet événement chaque année.



### Section canoë kayak de l'Étoile Auxonnaise

Nous vous annonçons, dans le dernier *Inf'Auxonne*, le redémarrage de ce club qui était en sommeil. Depuis, de **nombreuses activités** sont venues définitivement réveiller le club, qui rencontre un franc succès ! Des **séances d'initiation gratuites** ont été proposées. La grande majorité des testeurs se sont inscrits, et le club compte **déjà une trentaine d'adhérents permanents** (l'objectif était fixé à 20).

**Un stage de 5 après-midis a accueilli 16 participants**, les organisateurs ont été forcés de refuser des participants.



Une séance a également été mise en place le mercredi soir, de 17h30 à 19h, pour un cycle spécifique à la compétition. L'objectif étant de proposer une formation accélérée pour les jeunes souhaitant se rendre aux **championnats régionaux en octobre**.

Quelques **sorties** ont eu lieu cet été, sur la Loue, la Tille, le Chaux et à Sault Brenez.

Enfin, environ **60 locations** ont eu lieu durant l'été, malgré une météo mitigée.

# SCOLAIRE

## Travaux dans les écoles

### La période estivale mise à profit

Durant la période estivale, divers travaux de rénovation des écoles ont été réalisés. Suite à la découverte d'un trou en début d'année, la **toiture de l'école Pasteur** a été entièrement rénovée. Après un dégât des eaux, le **plafond de la salle de motricité de l'école Prieur** était endommagé et rendait la salle inaccessible. Il a été entièrement refait. Les enfants ainsi que le personnel encadrant peuvent à nouveau en bénéficier. A l'école **Malmanche**, la dernière salle de classe qui n'avait pas été rénovée a été repeinte. De plus, des jeux thermocollés ont été posés dans la cour. Dans chaque école, les travaux d'**installation d'un système de déclenchement et de diffusion de l'alerte PPMS dans les écoles (attentat-intrusion)** ont été réalisés pour une mise en place avant la fin des vacances d'octobre.



## Rentrée des classes

### Elle s'est déroulée le 2 septembre

Les écoliers ont fait leur rentrée le 2 septembre, comme à l'école Malmanche, où les accueillent Anne Busi-Barthelet, Adjointe aux affaires scolaires et Karim Zouine, premier Adjoint, ici à la droite de M<sup>me</sup> Grimont, directrice de l'établissement.



## Écoles Pasteur & Prieur

### Sécurisation des entrées et sorties de classe

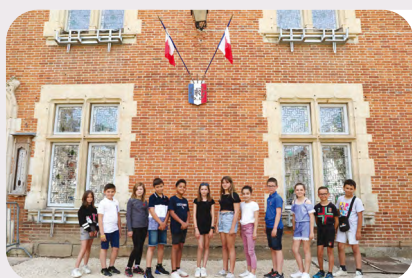
Depuis la fin du mois de septembre, la **rue du Commandant Garnier** est fermée à la circulation aux heures d'entrée et de sortie des écoles (soit 4 fois par jour), par des barrières. L'objectif est de sécuriser les entrées et sorties des écoliers, et d'éviter le stationnement sauvage.



## Conseil Municipal des Jeunes

### Programme de rentrée

C'est la rentrée pour le CMJ ! Au programme de cette fin d'année, une réflexion sur la mise en place d'une **boîte à livres** et d'une **grainothèque**, ainsi qu'un travail sur des actions pour le **Téléthon** de décembre ! Le 22 septembre, les membres du CMJ ont poursuivi leur **apprentissage à la citoyenneté** en participant au conseil municipal.



# SOCIAL

## Collecte alimentaire

### Appel à bénévoles

La collecte alimentaire, en partenariat avec la **Banque Alimentaire** aura lieu les **26 et 27 novembre 2021** dans nos supermarchés auxonnais. Les besoins sont toujours importants. N'hésitez pas à venir participer en venant faire **don de quelques produits** secs pour aider ceux qui en ont le plus besoin.

Vous êtes volontaire pour aider en tant que **bénévole** à l'organisation de cet événement ? N'hésitez pas à vous faire connaître par mail à [joanna.oliveira@mairie-auxonne.fr](mailto:joanna.oliveira@mairie-auxonne.fr) ou bien par téléphone au 03 80 60 44 80.

## Voyage seniors du CCAS

### Retour en images...

Cette année, **55 personnes** ont pu partir en voyage à Carqueiranne et profiter de merveilleux moments de partage et d'échanges pendant une semaine. C'est aussi sous un temps merveilleux que chacun a pu participer aux activités et excursions. Merci aux accompagnateurs bénévoles pour leur investissement et leur bonne humeur !



## Sortie au marché de Noël

### Le 13 décembre à Montbéliard

Toujours dans l'objectif de **rompre l'isolement** et de **favoriser le lien social de nos aînés les plus isolés**, une **sortie au marché de Noël de Montbéliard** aura lieu le **13 décembre 2021**.

Vous êtes Auxonnais·e, âgé·e de plus de 60 ans et intéressé·e pour participer à cet événement ? Les inscriptions seront ouvertes **du 15 au 30 novembre 2021**, il faudra vous rendre sur place au CCAS muni·e de votre dernier avis d'imposition.

## Semaine de la mixité et de l'égalité

### Lutter contre les stéréotypes de genre

**Du 18 au 24 octobre**, plusieurs actions de sensibilisation à l'égalité et la mixité professionnelle sont organisées sur notre territoire. Ces actions sont coordonnées par l'**association FETE (Femmes Égalité Emploi)** et visent à bousculer le regard que nous portons sur les métiers dits traditionnellement « masculins » ou « féminins ».

FETE propose plusieurs actions dans les collèges, lycée et associations de notre territoire, autour de l'égalité et la mixité professionnelle avec comme objectif la lutte contre les stéréotypes de genre. Plus d'informations sur [fet-egalite.org](http://fet-egalite.org). La ville d'Auxonne et nos commerçants du centre-bourg participent à cette action ! **Exposition photos et ouvrages sont à découvrir chez nos commerçants, en salle des Halles et à la bibliothèque provisoire.**

# TRIBUNES LIBRES

**AUXONNE** VILLE  
D'AVENIR

Le conseil citoyen, c'est pouvoir donner l'envie aussi de s'investir pour sa commune autrement que par les réseaux sociaux, donc d'être vraiment actif au niveau de sa ville... ».

Nous citons ici Monsieur le Maire qui donnait sa vision du conseil citoyen, créé par la majorité municipale lors du conseil du 7 juillet 2021.

Les auxonnais n'ont pas attendu pour être actif dans leur ville, beaucoup y travaillent et encore plus nombreux sont ceux qui participent à la dynamique de la commune et au bien-être des auxonnais à travers le tissu associatif très important. Ces acteurs de notre territoire s'investissent clairement sur le terrain quotidiennement et non sur les réseaux sociaux.

Les élus qui composent aujourd'hui le conseil municipal représentent différents quartiers de notre ville et sont donc représentatifs des habitants. Le conseil municipal ne serait-il donc plus un lieu de débat, un lieu d'échange et de construction des projets sur la base d'un programme électoral ?

Les conseillers municipaux, élus de proximité, sont capables de porter la parole des Auxonnais et d'être force de proposition. Nous le faisons régulièrement mais encore faut-il être plus qu'entendus, écoutés !

Réunir un conseil citoyen, c'est garantir une place aux habitants dans les instances de pilotage de la ville. Pourtant actuellement des commissions ne sont jamais consultées ou bien réunies à des moments de la journée où les actifs travaillent.

Monsieur le maire le dit, il ne souhaite pas perdre de temps en commissions et ne se réunit qu'avec quelques élus choisis par lui en Comité Politique, ses fameux COPOL.

Contrairement à ce que Monsieur le Maire souhaitait en début de mandat, il est très difficile dans ces conditions de rester « pragmatique et constructif »...

Peut être nous faudra-t-il participer au conseil citoyen pour faire écouter la parole des auxonnais ?

Retrouvez-nous sur : <https://www.facebook.com/Auxonnevilledavenir>

Le 15.09.2021

Fabrice VAUCHEY, Dominique ARBELTIER, Benoît COPPA, Nathalie ROUSSEL, Philippe BOISSIERE

La saison s'achève et cette année encore nous avons vécu un été particulier.

Malgré le contexte sanitaire nous avons maintenu le programme de festivités qui était très varié, les marchés dominicaux, marchés nocturnes, les jeudis animés, les concerts de plein air et les différentes expositions. Le 5 septembre dernier la municipalité a organisé le forum des associations en partenariat avec les offices des sports et de la culture.

**UNE DYNAMIQUE  
POUR AUXONNE**



Après une année presque blanche, il était de notre devoir d'accompagner les différentes associations. Le but était de leur donner la plus large visibilité possible afin de séduire de nouveaux adhérents et remotiver les anciens. Après les différents retours des bénévoles et du public venus nombreux, nous pouvons dire que cette journée a été une réussite. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier les bénévoles et les services techniques de la ville.

Cette rentrée est marquée par le démarrage de plusieurs chantiers sur la commune.

Les travaux préparatoires pour la construction du City Stade ont été réalisés, le terrassement doit débuter prochainement et sera suivi par la pose de l'équipement. Ce projet avance malgré les fausses informations et les rumeurs qui l'entourent. Nous regrettons que le groupe d'opposition n'ait jamais voté en faveur de cet équipement, qui pourtant bénéficiera à de nombreuses personnes et surtout aux enfants des deux écoles qui se trouvent à proximité. Nous aurions tort de nous passer d'un projet subventionné à 80%. Plusieurs communes du canton comme Villers-Les-Pots, Soirans, et plus récemment Magny Montarlot ont vu cet équipement sortir de terre pour le plus grand bonheur de la jeunesse de leur commune. Il nous paraissait impensable en tant que ville centre de ne pas se doter d'un terrain multisports en libre accès.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente rentrée.

Le 15.09.2021

Karim ZOUINE, Maud BARCELO, Laurent PICHOT, Margot MARTINIEN, Claude FLORENTIN, Anne BUSI-BARTHELET, Charles MARTIN, Joanna OLIVEIRA, Carole PAILLARD, Anthony DUFOUR, Valérie MIAU, André CUZZOLIN, Karine ROYER, Benoît VALLEE, Carole PACOT, Laurent LUCAS-BONNARD, Paula BENTO DA SILVA, Christophe DE BOIS, Odile GRUTZNER, Christophe GUICHARD, Patricia POCHARD, Sylvain BAUDRY, Jérôme LEMISTRE

# ZOOM SUR...

## Évolution du site Internet

### Rendez-vous sur [www.auxonne.fr](http://www.auxonne.fr)

Le site Internet [www.auxonne.fr](http://www.auxonne.fr) est hébergé par le groupement d'intérêt public **Territoires Numériques**. **Territoires Numériques** a récemment fait évoluer son outil afin de rendre les sites Internet **plus modernes et mieux adaptés à la consultation sur smartphones**, notamment. La forme a donc changé, mais vous retrouverez l'intégralité du contenu précédent sur cette formule mise à jour de [www.auxonne.fr](http://www.auxonne.fr).  
Prochaine étape de la modernisation des supports de communication de la Ville ? **Votre magazine Inf'Auxonne !** Dès le prochain numéro, en janvier 2022, vous découvrirez une nouvelle maquette et des rubriques différentes. N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site Internet ou la page Facebook [@Ville d'Auxonne](https://www.facebook.com/Ville.d'Auxonne), un sondage concernant vos attentes pour ce futur magazine sera mis en ligne dans les semaines à venir.



## 3 000 fans pour notre page Facebook

### Merci à tous !

Créée en septembre 2016, la page officielle [@Ville d'Auxonne](https://www.facebook.com/Ville.d'Auxonne) compte désormais plus de **3 000 « fans »**.

Agenda, sports, loisirs, culture... vous y retrouvez toutes les **actualités locales**.

Vos commentaires n'y sont pas retouchés, ils sont publiés dans leur intégralité. Nous vous rappelons que nous nous réservons le droit de supprimer les propos contraires aux dispositions prévues par la loi (*incitation à la haine raciale et propos racistes, anti-sémites et xénophobes ; négation de crimes contre l'Humanité et des génocides reconnus, apologie des crimes de guerre et/ou du terrorisme ; propos à caractère homophobe ou sexiste ; propos d'une nature violente, pornographique ou pédophile...*), les messages sans rapport avec le contenu de l'article (hors-sujet), les propos agressifs, grossiers, attaques directes et injures entre internautes et les attaques nominatives à l'égard d'une ou de plusieurs personnes. Retrouvez également la programmation du cinéma sur la page [@Cinéma Empire Auxonne](https://www.facebook.com/CinemaEmpireAuxonne).



## Semaine européenne du développement durable

### Les agents de la Ville sensibilisés

Initiée par la France en 2003, la semaine européenne du développement durable est devenue européenne dès 2015. Cette année, elle s'étendait sur trois semaines, du 18 septembre au 8 octobre.



La municipalité a choisi de proposer à ses agents des animations la semaine du 20 au 24 septembre : un **challenge mobilité**, un **atelier « mes produits ménagers au naturel »** animé par une association locale, un **repas collectif « zéro déchet »**, une **action de nettoyage numérique** et un **vide-placards au profit d'associations locales**.

